

Les baisses de prix : anticiper et maîtriser ses interactions avec le CEPS

Nouveau

Exclusivité IFIS

Stage pratique

- Vous saurez anticiper les risques de baisse de prix sur votre portefeuille produits et éviter les effets de surprise.
- Vous maîtriserez les attentes et les logiques du CEPS pour adapter efficacement votre positionnement.
- Vous serez en mesure de construire une argumentation solide et défendable face au CEPS.
- Vous disposerez de repères concrets et d'outils d'analyse pour évaluer l'exposition de vos produits.

PROGRAMME

Le cadre des baisses de prix : décrypter les règles du jeu

- Comprendre les logiques qui structurent les décisions du CEPS, à la lumière du cadre réglementaire et conventionnel (CSS, LFSS, accord-cadre, doctrine)
- Identifier les situations à risque pour les produits, au regard des critères déclencheurs (seuils, génériques/biosimilaires, réévaluations, comparaisons internationales)
- Anticiper les moments clés des campagnes de régulation et sécuriser les marges de manœuvre, en intégrant les étapes, délais et voies de recours

Se préparer efficacement : mise en pratique

- Évaluer l'exposition des produits aux baisses de prix à travers une méthodologie structurée d'analyse de l'éligibilité, d'estimation des impacts et de priorisation des risques
- Définir un positionnement adapté en intégrant les situations spécifiques de stabilité et les cas particuliers influençant le maintien des prix
- Structurer une argumentation crédible face au CEPS en construisant une stratégie alignée avec les attentes et les logiques de régulation
- Activer les leviers pertinents pour défendre ses positions, en s'appuyant sur les outils de négociation, les cas concrets et les enseignements jurisprudentiels

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Identifier les fondements juridiques et conventionnels encadrant les baisses de prix.
Évaluer l'éligibilité et l'exposition d'un produit.
Analyser des situations concrètes et jurisprudences.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public en relation avec l'accès au marché des produits pris en charge par l'Assurance Maladie.

0.5 JOUR

→ 10 juin 2026

944.06€ HT

Adhérents Ifis

Code produit : **BDP**

PROGRAMMATION

10 juin 2026
PARIS

TARIFS

944.06 € H.T Adhérents Ifis
1048.95 € H.T Industries de santé
1363.64 € H.T Prix public

CONTACT

Amélie BOURGEOIS
+3 31 41 10 26 21
a.bourgeois@ifis.fr

Programme déclinable en intra, pour vos seuls salariés.
Merci de nous contacter.

INTERVENANTS

Marine DEVULDER

Cofondatrice du cabinet GD Avocats, exclusivement dédié à l'accès au marché des produits de santé, elle accompagne les industriels pour définir la meilleure stratégie de prise en charge, maximiser leurs chances d'obtenir un remboursement et faire du juridique un levier de négociation du prix. Elle dispense de nombreuses formations auprès d'industriels de santé, notamment sur les clefs juridiques de l'accès au marché, les nouveaux modes d'accès au marché ou la LFSS.

Jean-Patrick SALES

Vice-président du CEPS de 2016 à 2025, en charge de la section médicament, il est chirurgien, titulaire d'un diplôme d'études approfondies de méthodologies chirurgicales, et est également diplômé en management. Il était auparavant directeur de la Direction de l'évaluation médicale, économique et de santé publique (DEMESP) à la Haute autorité de santé (HAS). Il a également été conseiller médical au sein du cabinet de la Ministre des solidarités et de la cohésion sociale.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques
Sessions interactives de questions/réponses

PRÉ-REQUIS

Prérequis : AUCUN.

PROGRAMMATION

10 juin 2026
PARIS

€ TARIFS

944.06 € H.T Adhérents Ifis
1048.95 € H.T Industries de santé
1363.64 € H.T Prix public

CONTACT

Amélie BOURGEOIS
+3 31 41 10 26 21
a.bourgeois@ifis.fr

*Programme déclinable en intra, pour vos seuls salariés.
Merci de nous contacter.*

ÉVALUATION DES ACQUIS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Avant chaque formation, vous êtes invité à **préciser vos besoins via un questionnaire d'attentes**. En fin de session, **une évaluation des acquis**, accessible depuis notre plateforme sécurisée, vous permet de **valider votre progression**.

Chaque formation donne lieu à l'envoi d'une attestation de fin de formation.

Délai d'accès à la formation : ce délai correspond à la période entre l'inscription de l'apprenant ou de son entreprise et la date effective de la formation.

Pour les formations interentreprises, les inscriptions sont clôturées :

soit 24 heures avant le début de la formation,
soit dès que le nombre maximum de participants est atteint.

Nos formations sont planifiées et mises à jour régulièrement et notre site internet reflète en temps réel le planning des formations programmées.

Pour les formations intra-entreprises, les délais sont précisés dans nos propositions commerciales. En moyenne, ils sont inférieurs à 2 mois après la signature de la proposition, sous réserve de validation rapide des dates de formation par le client.

Les locaux de l'IFIS sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les modalités d'accès requises.

Depuis le 1^{er} septembre 2023 et conformément à sa politique RSE, **l'IFIS n'imprime plus les supports de formation dans le cadre des formations interentreprises**, sauf demande expresse de l'équipe pédagogique. Les apprenants recevront une version numérique du support directement sur leur boîte mail professionnelle, en amont ou en aval de la formation, en fonction des modalités décidées par l'équipe pédagogique. Pour en savoir plus sur la politique RSE de l'IFIS, cliquez ici. Pour toute requête spécifique ou demande d'information en lien avec la reprographie ou la disponibilité des supports de formation, veuillez contacter l'IFIS : contact@ifis.fr.



📅 PROGRAMMATION

10 juin 2026
PARIS

€ TARIFS

944.06 € H.T Adhérents Ifis
1048.95 € H.T Industries de santé
1363.64 € H.T Prix public

📞 CONTACT

Amélie BOURGEAIS
+3 31 41 10 26 21
a.bourgeais@ifis.fr

*Programme déclinable en intra, pour vos seuls salariés.
Merci de nous contacter.*